

saints sacrifices de l'autel seront, aux yeux de Dieu, le meilleur témoignage que nous puissions lui donner de notre reconnaissance et de notre filiale affection.—Vous voudrez bien en conséquence, célébrer dans vos églises ou chapelles, au premier jour libre, un service solennel pour le repos de son âme.

Ses funérailles auront lieu à la Basilique de Québec mardi prochain, le 19 du courant, à 9 heures précises. La translation de ses restes mortels, de l'archevêché à la Basilique, se fera la veille, à 3 h. p. m.

Agréez, bien chers Collaborateurs, l'assurance de mon dévouement bien sincère en N. S.

† LOUIS-NAZAIRE, Arch. de Cyrène,
Administrateur.

CONFERENCES ARCHEOLOGIQUES (1)

AU COLLÈGE CANADIEN

Abrégé de l'histoire des persécutions

(Suite)

LA persécution cesse avec Gallien. Eusèbe nous le dit. De plus cet empereur fait rendre aux chrétiens leurs lieux de réunions et leurs cimetières confisqués sous Valérien. A partir de l'an 260 jusqu'au commencement du 18ème siècle, nous voyons que les cimetières chrétiens sont la propriété de l'Eglise. Nous avons un écho de cette vérité dans le « Livre Pontifical. » Il en est aussi question dans la biographie de Dionysius « *cimiteria constituit.* » Ce Pape créa une organisation

(1) Voir la *Revue*, Nos 2, 3, 5, 6 et 7 ; p. 43, 91, 193, 235 et 260.